

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 octobre 2022**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 37
Absents excusés : 00

Date de convocation : 06/10/2022

Délibération N° D-2022-1310-03

Membres présents : 37 membres

Mesdames BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, HERRMANN Marc, STAHL Denis, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Madame ROHFRIETSCH Anne-Marie a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude LASTHAUS, pour voter en son nom.
Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à Monsieur BURGER Gaston pour voter en son nom.
Madame ROTH Mireille a donné pouvoir à Monsieur SCHMITT Alfred pour voter en son nom.
Madame DIETRICH Isabelle a donné pouvoir à Monsieur VOGEL Justin pour voter en son nom.
Monsieur GROSSKOST Alain a donné pouvoir à Monsieur HELLER Jean-Luc pour voter en son nom.

Membres absents excusés : .../...

Objet : Accueil périscolaire et de loisirs à Dingsheim : avant-projet et demande de subventions

Monsieur le Président rappelle au Conseil communautaire qu'il a acté un certain nombre de créations, d'extensions, de réhabilitations d'accueil périscolaires dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements.

Ainsi, pour le projet d'extension/réhabilitation de l'accueil périscolaire à Dingsheim permettant d'accueillir 40 enfants supplémentaires sur les temps périscolaires, Monsieur le Président a confié la maîtrise d'œuvre du projet à l'agence Architectes & Partenaires sur la base d'un taux d'honoraires à 11%.

Initialement fixés à 800 000 € HT, les études menées jusque-là modifient nettement les contours financiers de l'opération, faisant évoluer l'estimation du coût des travaux à 1 310 000 € HT au stade d'avant-projet, tandis que le coût de l'opération est ainsi estimé :

nature de la dépense prévisionnelle	montant ht
Travaux	1 310 000,00 €
Maîtrise d'œuvre et diverses études, bureau de contrôle...	250 000,00 €
Total de l'opération	1 560 000,00 €

Le plan de financement prévisionnel de l'opération servant aux demandes de subventions est à ce stade le suivant :

financeurs sollicités	montants sollicités
CAF plan mercredi	300 000,00 €
CAF	120 000,00 €
Etat	400 000,00 €
CEA	400 000,00 €
Région	20 000,00 €
Autofinancement	320 000,00 €

Monsieur le Président présente les plans du projet réalisés par la maîtrise d'œuvre, l'agence Architectes & Partenaires. L'extension bénéficiera d'une surface utile d'environ 229 m² créés et d'environ 276 m² réaménagés.

À l'issue de cette présentation, et après en avoir délibéré, le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- **approuve** le contenu de l'avant-projet et son plan de financement,
- **révalue** le forfait de rémunération de la maîtrise d'œuvre, produit du coût des travaux au stade de l'avant-projet et du taux d'honoraires établi dans le contrat de maîtrise d'œuvre, à 144 100 € HT,
- **sollicite** les soutiens financiers de la CAF, de l'État, de la CEA et de la Région Grand Est
- **autorise** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait à Truchtersheim, le 17 octobre 2022

Le Président,

Justin VOGEL

